

COMITE DE PILOTAGE TRANSNATIONAL
6 – 7 mars METSRE (Commune de Vincenza)
Compte-rendu des travaux transnationaux

I. Présents

CIUDADANO	Elena DIAZ MARTINEZ Maria Del Mar MORENO	FEAPS EVERGRANT
FAME	Axel VAN WEYNENDAELE Daisy POPULAIRE Benoît NIZET	AWIPH
RE-NTEGRA	Lucia BOERETTO DaniELA RUSCICA Enzo IODICE Guido GUIOTTO Concetina BARONNE	FICIAP FICIAP Provincia de Vicenza Provincia de Vicenza Provincia de Vicenza
TRAJES	Gérard VERMOT DESROCHES Thierry HECHE	VDS formation IRISS

II. Points abordés le lundi 6 mars

- La mise en œuvre du partenariat avec la Belgique
- Validation de l'ACT par les partenaires Italiens et Espagnols
- Fonction du secrétariat transnational
- Budget de l'activité 6 (secrétariat transnational)
- Planification des rencontres transnationales 2006

1.1 La mise en œuvre du partenariat avec la Belgique

a. Présentation de l'AWIPH

L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH) est un **organisme public** créé par le décret du Conseil Régional wallon du 6 avril 1995. Elle est chargée de mener à bien la politique wallonne en matière d'**intégration des personnes handicapées**.

L'AWIPH propose des **aides à l'emploi** et à la **formation** et des **interventions financières** dans l'acquisition ou l'équipement de matériel spécifique qui favorise l'autonomie au quotidien.

L'AWIPH agréée et subventionne des **services** (répartis à travers toute la Région wallonne) **qui accueillent, hébergent, emploient, forment, conseillent et accompagnent les personnes handicapées**.

L'Agence comprend **une administration centrale** et **sept bureaux régionaux**.

L'**administration centrale** de l'Agence est située à Charleroi, capitale sociale de la Wallonie. Elle abrite ses services généraux et gère en principal l'agrément et le subventionnement des institutions agréées (entreprises de travail adapté, centres de formation professionnelle, services d'aide à l'intégration, d'accueil et d'hébergement).

Les **7 bureaux régionaux** sont répartis sur le territoire de la Région wallonne. Leur rôle est de recevoir et de traiter l'ensemble des demandes introduites par les personnes handicapées domiciliées sur le territoire de leur compétence.

Pour en savoir plus sur l'AWIPH :

- Accéder au site Internet : <http://www.awiph.be/>
- Voir plaquette de présentation de l'AWIPH
- Voir rapport d'activités 2004
- Film de présentation
 1. Services de soutien à l'intégration, d'accueil et d'hébergement,
 2. Equipements et prestations favorisant l'autonomie
 3. Formation et emploi

b. Présentation du projet

Objectifs de [FAME](#)

c. Conclusions

Validation, par l'ensemble des partenaires, de l'intégration de FAME dans le projet PHOES.

1.2 L'Accord de coopération transnational (ACT)

a. Validation

Pour prendre effet, l'accord transnational PHOES doit être validé par les partenaires Italiens et Espagnols, puis par VDS formation.

Il est convenu :

- qu'aucune modification ne sera apportée à l'ACT.
- que les démarches de validation sur ETCIM seront réalisées dans les jours qui suivent.
- que le document ETCIM servira de convention entre les partenaires de l'ACT (envoi par le secrétariat dès validation).

b. Rôle du secrétariat transnational

Les échanges sur l'ACT imposent de clarifier l'activité 6 « secrétariat et évaluation de l'activité transnationale » sur deux niveaux :

- Le rôle et les fonctions du secrétariat transnational.
- Les modalités de répartition des charges financières de cette activité.

Le Comité de pilotage estime qu'il faille détailler le contenu de l'activité secrétariat. A cette fin, différentes pistes se trouvent énoncées.

- Évaluation
- Traduction de documents
- Reproduction de documents
- Site Internet (maintenance, développement,...)
- Production de documents
- Synthèse de documents

Il est convenu de confier à VDS formation et à IRISS le soin de définir les activités prévisionnelles de PHOES, dans le but de quantifier et de répartir les volumes de travail affectés au secrétariat et à l'évaluation.

1.3 Planification des prochaines rencontres transnationales 2006

- 17,18, 19 mai à Belfort (agir sur les bénéficiaires)
du 3 novembre au 8 novembre (agir sur le système)
- Du 2 au 7 novembre 2006 : comité de pilotage + visite d'études en Espagne dans la région de Murcia. Nous commencerions le jeudi 2 dans l'après-midi, le 3 se tiendra la journée protocolaire et le samedi 4 au matin se réunira le Comité de Pilotage. Les deux dernières journées seront consacrées aux échanges et aux éventuelles visites d'études.
- La rencontre belge se tiendra début de l'année 2007 (janvier ou février).

III. Points abordés le mardi 7 mars

1.1 Point sur le projet espagnol

Accès au PowerPoint de présentation de [Ciudadano](#)

1.2 Point sur le projet RE-INTEGRA

La province de Vincenza dispose de la responsabilité de l'emploi. Il n'y a pas de distinction entre les travailleurs ordinaires et les travailleurs handicapés. La province a créé des tables de travail dans lesquelles se retrouvent les employeurs qui veulent employer des personnes handicapées (pratique inspirée des enseignements du projet Mercurio).

Aujourd'hui, tous les services pour l'emploi sont gérés par les centres de l'emploi (organismes publics provinciaux) et les entreprises. Ces tables de travail accompagnent les entreprises afin de répondre à leur devoir d'engagement des personnes handicapées et programment ces dispositifs (cf. loi de 1999 : normes pour le droit au travail des personnes handicapées).

1.3 Projet de mise en œuvre de l'ACT

Rappel des [objectifs de PHOES](#)

Validation par l'ensemble des partenaires du [schéma d'organisation de PHOES](#) proposé par TRAJES. Il est convenu de confier au secrétariat de l'ACT le soin de compléter le travail engagé et de soumettre une proposition d'organisation opérationnelle pour fin mars.

1.4 Les journées d'étude des 17,18 et 19 mai en France

Il est convenu que ces journées d'études seront consacrées aux pratiques d'évaluation et d'orientation professionnelle :

- Les outils utilisés
- Les pratiques pédagogiques
- La démarche de bilan et d'orientation

Afin de préparer ces journées, il est convenu que VDS formation prépare :

- une grille de lecture du thème retenu afin que chaque partenaire puisse présenter ses propres pratiques et exprimer ses attentes
- un inventaire des possibilités de visite et de rencontres afin de permettre aux partenaires de faire des choix en fonction de leur centre d'intérêts.